

Présentation

En 2007, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM s'élève à 2 228 000. Plus du quart (26,3 %) des effectifs se concentre en Île-de-France, dont 13,3 % à Paris. Les principales académies en province sont celles de Lille, Lyon et Toulouse qui accueillent à elles trois 18,7 % des étudiants. Les plus petites académies métropolitaines sont celles de Corse, Limoges et Besançon, qui ne regroupent que 2,6 % des effectifs totaux. En 2007, les effectifs dans l'ensemble de l'enseignement supérieur diminuent de 1,1 % par rapport à 2006. Cette baisse est quasi générale sur le territoire puisqu'elle affecte 22 des 26 académies de métropole. Les plus fortes chutes concernent les académies de Poitiers (- 2,9 %), Nice (- 2,7 %), Toulouse (- 2,5 %) et Caen (- 2,4 %). À Paris, la baisse est également importante (- 2,3 %). Le poids de cette académie diminue légèrement : il passe de 13,5 % en 2006 à 13,3 % en 2007. À l'inverse, les effectifs progressent dans trois académies : la Corse (+ 1,9 %), Nantes (+ 0,8 %) et Versailles (+ 0,4 %). Dans les DOM, la croissance des effectifs dans les académies de Guadeloupe (+ 6,1 %), de Guyane (+ 3,4 %) et de Martinique (+ 0,2 %) compense la baisse à la Réunion (- 1,6 %). Au final, les effectifs se stabilisent dans l'ensemble de ces académies et leur part dans les académies de France métropolitaine et des DOM est de 1,7 %.

Les différentes académies métropolitaines présentent des structures très variées selon les types de formations suivies. Dans certaines petites académies (Amiens, Besançon, Limoges, Orléans-Tours et Reims), la part des STS est très élevée (plus de 14 %, contre 10 % pour la moyenne en métropole) compensant partiellement dans deux d'entre elles (Amiens et Reims) la faiblesse des effectifs à l'université (50 % et 53 %, contre 61 % pour la moyenne en métropole). Il en est de même à Nantes. À l'inverse, dans d'autres académies (Strasbourg et Corse), la part de l'université dans l'ensemble de l'enseignement supérieur est supérieure à 70 %, alors que celles des autres formations, des écoles de commerce et d'ingénieurs sont inférieures à la moyenne nationale. La part des IUT dans l'ensemble des effectifs de l'enseignement supérieur est la plus élevée dans l'académie de Grenoble (9 %, contre 5 % pour la moyenne métropolitaine). À Paris, les poids de l'université, des IUT et des STS sont parmi les plus faibles de France. À l'inverse, ils sont très élevés pour les CPGE, pour les écoles de commerce et, surtout, pour les autres formations. Les deux autres académies franciliennes ont des profils opposés : à Créteil, le poids de l'université est prépondérant, alors qu'il est faible à Versailles, au profit des écoles de commerce et d'ingénieurs.

La part de l'université dans les DOM, pris dans leur ensemble, est proche de la moyenne nationale et globalement homogène d'une académie à l'autre (entre 59 % et 63 %). Le poids des STS y est plus élevé qu'en métropole, sauf pour la Guyane. En revanche, la part des étudiants en IUFRM est bien supérieure à la moyenne nationale (18 % en Guyane, contre 3 % pour la France métropolitaine et les DOM).

Définitions

■ **Le supérieur.** Depuis 2001-2002, le champ du supérieur a été modifié (voir 6.1).

■ **Universités.** Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y a également assimilé le CUFR d'Albi, appelé à devenir une université.

■ **Instituts universitaires de technologie (IUT).** Les effectifs recensés concernent les étudiants préparant un DUT, et non tous les étudiants inscrits en IUT, où sont également proposées des licences professionnelles (celles-ci sont intégrées au total des universités hors IUT). Ces effectifs comprennent également les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

■ **Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFRM).** Ils rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée.

■ **Sections de techniciens supérieurs (STS).** Le DMA et les classes de mise à niveau pour BTS font partie de cette rubrique. Les formations complémentaires post-BTS et le DSAA sont désormais classées en "autres écoles et formations".

■ **Formations comptables.** Regroupent le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

■ **Écoles d'ingénieurs.** Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. On isole les écoles dépendantes des universités : écoles internes ou rattachées aux universités. Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses dans ce total, contrairement à la page 6.8.

À partir de 2005-2006, la localisation des établissements par académie a été homogénéisée sur l'ensemble du champ du supérieur : à présent, l'unité géographique de référence est la composante, quel que soit le type d'établissement. Cela se traduit par des transferts d'effectifs d'une académie à l'autre, en particulier à l'intérieur de l'Île-de-France et entre la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SISE, enquêtes menées par la DEPP sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

[1] Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2007-2008

Universités											Évolution 2007-2008/ 2006-2007
Académies	Ensemble	Hors IUT	IUT	IUFM	STS	CPGE	Formations d'ingé- nieurs ⁽¹⁾	Écoles de commerce, vente, gestion, comptabilité	Autres écoles et formations d'ensei- gnement supérieur ⁽²⁾	Ensemble ⁽³⁾	
Aix-Marseille	67 844	63 634	4 210	3 168	10 336	3 219	2 781	4 548	10 161	100 973	-0,3
Amiens	20 334	17 571	2 763	2 000	5 777	1 076	4 123	1 157	8 404	40 630	-0,5
Besançon	19 137	16 623	2 514	1 360	4 626	904	2 686	382	5 149	31 558	-1,8
Bordeaux	69 600	64 439	5 161	3 176	10 603	2 805	3 685	5 543	10 142	103 506	0,0
Caen	24 232	21 344	2 888	1 406	4 786	1 184	1 220	524	3 981	36 547	-2,4
Clermont-Ferrand	27 094	24 380	2 714	1 312	4 810	1 348	2 176	1 206	5 316	42 083	-0,2
Corse	4 058	3 689	369	258	500	102	-	66	587	5 571	1,9
Créteil	82 810	74 461	8 349	4 312	11 941	3 146	5 024	1 318	15 067	122 902	-1,4
Dijon	25 463	22 687	2 776	1 523	5 252	1 514	1 750	1 777	4 420	40 596	-2,0
Grenoble	51 496	44 079	7 417	2 220	10 082	2 600	1 519	3 622	12 510	82 698	-1,1
Lille	92 460	84 504	7 956	6 047	18 304	5 355	8 040	4 654	21 091	153 400	-0,3
Limoges	13 984	12 187	1 797	727	3 208	510	1 055	126	2 453	21 430	-2,3
Lyon	91 782	85 122	6 660	3 982	11 976	5 326	10 957	7 552	20 964	151 912	-0,4
Montpellier	61 183	57 324	3 859	2 758	10 033	2 182	2 464	3 237	8 220	88 852	-1,6
Nancy-Metz	47 207	41 766	5 441	2 651	8 426	2 326	5 814	1 318	12 004	75 014	-2,2
Nantes	57 250	51 505	5 745	2 840	15 133	3 851	7 197	4 674	17 652	107 511	0,8
Nice	33 282	29 455	3 827	1 918	4 919	2 237	1 352	4 279	4 519	51 587	-2,7
Orléans-Tours	35 857	31 278	4 579	2 438	7 672	2 298	2 250	1 434	6 130	55 969	-2,1
Paris	158 884	156 743	2 141	4 380	16 172	14 325	8 804	20 113	75 235	296 910	-2,3
Poitiers	29 842	26 668	3 174	1 654	5 316	1 221	1 501	2 143	3 718	44 549	-2,9
Reims	20 587	17 582	3 005	1 512	5 401	1 217	2 199	4 400	5 341	38 923	-0,5
Rennes	65 607	58 795	6 812	2 588	13 216	3 606	6 522	2 055	14 630	106 701	-1,5
Rouen	28 478	24 574	3 904	1 874	5 590	1 421	3 204	3 030	5 587	48 953	-2,2
Strasbourg	47 145	43 177	3 968	2 151	6 040	2 301	2 795	475	6 579	66 103	-1,9
Toulouse	68 725	62 392	6 333	2 813	10 360	3 428	8 274	4 022	15 890	110 257	-2,5
Versailles	96 829	89 738	7 091	6 443	13 546	7 358	11 321	12 083	19 311	166 150	0,4
France métro.	1 341 170	1 225 717	115 453	67 511	224 025	76 860	108 713	95 738	315 061	2 191 285	-1,2
Guadeloupe	5 257	5 144	113	495	1 789	350	-	-	827	8 718	6,1
Guyane	1 638	1 508	130	465	271	31	-	-	248	2 653	3,4
Martinique	5 337	5 249	88	550	1 768	311	-	97	922	8 985	0,2
La Réunion	10 348	9 909	439	1 079	3 024	520	60	-	1 576	16 547	-1,6
France métropolitaine + DOM	1 363 750	1 247 527	116 223	70 100	230 877	78 072	108 773	95 835	318 634	2 228 188	-1,1

(1) Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique "Définitions".
(2) Grands établissements, INP, universités de technologie, formations comptables, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2006.
(3) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités, des universités de technologie et des INP.